



Documents demandé par ma prevoyance

Par ideal30

Bonjour,

actuellement en invalidité catégorie 2, je bénéficie de la part de la prévoyance de mon ancien employeur d'une aide à domicile une fois tous les 15 jours de 4 heures et ce depuis 8 mois. Je dois demander tous les mois la prise en charge d'un nombre d'heure.

Aujourd'hui lors de cette demande, ils m'ont demandé de leur fournir un certificat d'immobilité alors qu'ils ont tous les documents prouvant mon invalidité et que depuis 8 mois ils prennent en charge ces prestations.. J'ai consulté mon contrat et rien n'est précisé à ce sujet.

Mes questions: existe t'il un texte pour exiger ce type de document médical? et ont t'ils le droit d'exiger ce certificat?

Merci d'avance pour vos retours.

Par isernon

bonjour,

si vous devez demander chaque mois la prise en charge d'un certain nombre d'heures, c'est que sans doute votre invalidité peut varier dans le temps et votre prévoyance veut vérifier votre situation lors de votre demande.

salutations